

PRIX DE L'ABONNEMENT
pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHÔNE.

16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.

hors du Département, 1 f. de plus par trimestre.



numéro : 25 c. — Annonces : 25 c. la ligne.

LE CENSEUR insère gratuitement tous les Articles, Lettres
et documents ayant un but d'utilité publique et revêtus
de signatures connues.

LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

ON S'ABONNE :

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n° 6,
au 1^{er}.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMPE, directeurs
de l'Office - Correspondance, rue Notre - Dame - des
Victoires, n° 46, et chez M. DEGOUVE - DE-
NUNCQUES, rue Lepeletier, 3.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être
adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en
chef du journal.

LYON, 23 SEPTEMBRE 1846.

Les nouvelles des Indes apportées par le paquebot anglais *Spartan*, qui est arrivé samedi à Marseille, annoncent des complications dans les affaires du Punjab; nous les donnons loin; il ne faut pas oublier qu'elles sont empruntées à des nouvelles anglaises qui s'entendent fort bien à préparer les consignes par le gouvernement. C'est là un fait digne d'attention et qui contraste un peu avec ce qui se passe en France. Le cabinet anglais a décidé dans ses délibérations de s'emparer de quelque point, vous voyez aussitôt les complications, tout en évitant avec soin de parler des projets du gouvernement, commencer une attaque régulière, constante, contre laquelle la Grande-Bretagne désire planter son drapeau. Veut-elle mettre le pied sur quelque archipel dont la possession augmenterait sa puissance maritime, serait favorable au développement de son commerce, vous apprenez tout-à-coup que des vaisseaux marchands anglais ont été pourchassés par des pirates dont personne n'a jamais entendu parler; ou bien, ce sont les naturels de quelque île qui ont attaqué une maison anglaise, molesté des trafiquants anglais. Pen-chez qu'elle préparait l'expédition qui devait ajouter à son empire des Indes le beau royaume de Lahore, ses jour- nées représentaient constamment les Sikhs comme inquiétant les possessions, comme menaçant sa puissance; c'est un signe qui trompe jamais.

Après la première campagne contre le royaume de Lahore, avec tant de peine, avec tant d'efforts, par Runjet-Singh, l'Angleterre victorieuse divisa ce pays en deux gouvernements, et laissa une partie à un enfant impuissant, soumis en réalité à la domination, régnant en son nom, en confia l'autre à l'un des capitaines les plus puissants de Lahore, qui avait levé l'étendard de la révolte contre la reine-mère, il était facile de comprendre qu'elle faisait seulement une halte, qu'elle réparait ses forces amoindries par des combats qui paraissent avoir été sanglants, qu'elle allait remplir les cadres de son armée et remettre ensuite en campagne. Tout fait pressentir qu'elle prête aujourd'hui pour une conquête plus complète. Ce résultat était du reste prévu, et nous n'avons pas pu nous y tromper quand dernièrement nous avons vu le *Times* présenter l'Angleterre comme sérieusement menacée par Goulab-Singh, comme victime de sa générosité envers les populations indiennes méconnaissant ses bienfaits. Les journaux de Calcutta ne prennent plus de détour, et disent nettement qu'il faut réunir le Lahore aux possessions britanniques.

C'est pas la peine de discuter cette question, les faits peuvent-ils accomplis en ce moment; dans tous les cas, ils l'accompliront pas à l'être, et l'Angleterre régnera tranquillement sur cet immense triangle qui, appuyé aux monts Hima-lyas, descend de Calcutta à Ceylan pour remonter de cette île aux sources de l'Indus, en enveloppant désormais la vallée de Kachemire, objet constant de sa convoitise. Elle sera plus séparée du Caboul que par l'Indus supérieur, elle sait maintenant où elle s'arrêtera.

Depuis long-temps, en Europe, on s'est accoutumé à voir cette puissance agrandir ses domaines dans l'Inde, employer, pour parvenir à ce but, les moyens les plus odieux, les plus iniques, ruiner les populations, exciter la guerre civile, acheter des royaumes sans s'inquiéter si ceux qui les livraient avaient le droit de les vendre, donner des couronnes à des enfants qu'elle tenait en chartre privée, dont elle avait tué les pères, et qu'elle gardait eux-mêmes captifs dans leurs palais, au milieu d'officiers et de fonctionnaires anglais, enfants qui, ne pouvant pas même s'abuser sur le sort qui leur était réservé, comp- taient leurs jours et se demandaient s'ils atteindraient jamais l'âge où l'on peut rallier autour de soi ceux qui rêvent encore la nationalité détruite. C'est un drame affreux qui se passe dans cet admirable pays entre l'Angleterre et les Indiens, drame de tous les jours, dont tous les instants présentent un incident nouveau, drame tout taché de sang et de poison, tout plein d'ignominies.

L'Europe connaît tous ces détails; elle voit s'agrandir, s'étendre la puissance anglaise, et n'élève pas la voix. Si la France, au contraire, veut s'emparer d'un archipel de l'Océanie sans importance, elle trouve l'Angleterre qui le lui dispute; si elle domine dans l'Algérie, l'Angleterre proteste contre son occupation par sa persistance à ne pas remplir auprès du gou- vernement français les formalités qu'exige l'entretien d'un consul à Alger; si les Belges veulent se réunir à la France, l'Angleterre oppose son veto; si nous envoyons une flotte punir le Maroc de son manque de foi envers nous, de l'appui qu'il prête à notre plus implacable ennemi, l'Angleterre est encore là qui intervient, qui nous empêche de poursuivre notre vic- toire, qui discute les clauses du traité de paix; et pendant que d'un côté elle envoie de Gibraltar des hommes et des fusils à Abd-el-Kader, elle amène Abd-er-Rhaman à faire au gouverne- ment français une injure sanglante en refusant de ratifier une convention approuvée et signée par le chef de ce gouvernement.

Nous ne conseillons pas au pouvoir de s'occuper des affaires de l'Inde, de demander compte à l'Angleterre de ces con- quêtes successives, de ces empiètements permanents, de ces dépossessions de rois, de ces achats d'empires; ce serait peine perdue. Mais quand il laisse l'Angleterre agir en pleine liberté, qu'il ait donc au moins le courage de réclamer pour lui le même avantage; qu'il ose donc la forcer à se renfermer dans ses domaines, et repousser toute intervention de sa part dans les actes qu'il croit devoir faire vis-à-vis des peuples avec les- quels il a des intérêts à débattre.

Les affaires d'Espagne semblent prendre chaque jour plus de gravité; l'arrivée en Angleterre du comte de Montemolin et de Cabrera paraît aujourd'hui certaine, et nous apprendrons probablement bientôt leur débarquement sur les côtes de la Péninsule. Les instructions adressées de Londres à M. Bulwer lui enjoignent de protester contre le mariage du duc de Montpensier, une correspondance de Madrid tendait hier à confirmer ce fait. En effet, le 13, le jour même où M. Isturiz devait faire passer à l'ambassadeur anglais la réponse à sa der-

nière note, le bruit s'est répandu que M. Bulwer avait enfin reçu des dépêches de son gouvernement. Rien d'officiel, il est vrai, n'avait encore transpiré à cet égard; mais tout le monde, à Madrid, regardait la nouvelle comme certaine.

On disait également que le courrier avait apporté en même temps une protestation de l'infant don Henri.

Aujourd'hui il n'y a plus de doute à émettre; voici la note adressée par M. Bulwer à M. Isturiz et apportée ce matin par les journaux anglais :

« Madrid, 31 août 1846.

« J'ai été informé (quoique ce ne soit pas par Votre Excellence) que, indépendamment du mariage de la reine avec D. Francisco de Asis, qui m'a été annoncé, l'infante dona Luisa doit épouser en même temps le duc de Montpensier, fils du roi des Français. Quel- que éloigné que je sois de vouloir contredire les intentions que S. M. la reine d'Espagne peut avoir à l'égard de sa royale sœur, je regrette beaucoup que mon devoir m'oblige à vous faire observer que ce mariage devant, à ce qui m'a été rapporté, avoir lieu à la même époque que celui de S. M. la reine Isabelle, me paraît, dans les circonstances présentes, un des plus graves événements qui puissent arriver en Europe, et qu'il est de nature, je le crains extrêmement, à altérer très matériellement les relations de l'Es- pagne avec les puissances qui jusqu'ici se sont proposé, comme un des principaux objets de leur politique, de maintenir l'indépen- dance nationale de ce pays.

« Je n'ai pas besoin de justification pour la note que je vous écris, car vous savez parfaitement bien que le mariage de l'infante ne saurait, sous aucun rapport, être regardé comme un mariage privé, et qu'il est spécialement considéré comme une affaire d'état par les lois espagnoles.

H. L. BULWER. »

A Son Exc. F. D. Xavier Isturiz.

Les cours de Russie, de Prusse et d'Autriche, qui n'avaient pas de représentants à Madrid, puisqu'elles n'avaient pas re- connu Isabelle, sentiraient aujourd'hui la nécessité d'y faire défendre leurs intérêts dans la question du mariage et dans les complications qui en peuvent résulter pour la diplomatie euro- péenne. Elles veulent donc, s'il faut en croire la *Gazette de Cologne*, sortir de cette situation qui les laisse aujourd'hui im- puissantes dans les discussions, et les relations diplomatiques seraient sur le point d'être rétablies; le mariage de la reine en deviendrait l'occasion.

D'un autre côté, on assure que des dépêches viennent d'être expédiées au prince de Joinville, avec l'ordre de faire voile avec son escadre pour les côtes orientales de l'Espagne, afin d'empêcher par une surveillance active le débarquement éven- tuel du comte de Montemolin et des autres chefs carlistes.

Quelques bâtiments seront envoyés dans le même but de Brest et de Rochefort sur la côte orientale de la Péninsule. Cette croisière devra en même temps surveiller les débarque- ments d'armes et de munitions de guerre.

Il y a déjà deux jours que des ordres analogues ont été ex- pédiés aux autorités françaises sur toute la ligne de la frontière de terre.

Enfin nous trouvons dans la correspondance suivante de Madrid, en date du 13, adressée à la *Sentinelle des Pyrénées*, des faits qui ne manquent pas de gravité, en ce qu'ils démon-

FEUILLETON DU CENSEUR. — 24 SEPTEMBRE.

L'ÉVENTAIL.

conte.

L'ACCIDENT.

(Suite.)

Je pense bien, la contrainte que la présence de Pierre et de Brunache aux deux amants n'était pas pour Jeannette un léger motif d'irri- tation; mais la médiocrité du pauvre Jacquot s'expliquait, du reste, par la médiocrité de son existence et l'excessive modicité de sa fortune. Il en est presque ainsi. Tel qui sent le cœur lui manquer au moment de formuler une déclaration d'amour à une jolie femme, et qui rougit à tout propos d'une cerise ou une pensionnaire à laquelle on parle pour la pre- mière fois d'un mariage, deviendrait aussi hardi, aussi insolent qu'un don Juan s'il possédait seulement trente mille livres de rentes.

Jeannette ne pouvait méconnaître qu'il n'était, après tout, que cordonnier et savetier, puisqu'il faut nommer les choses par leur nom. Il est vrai qu'il ne faisait, à proprement parler, qu'une halte forcée dans cette existence modeste, son talent, généralement apprécié dans Jolival, l'ap- portait à de plus hautes destinées, c'est-à-dire à travailler un jour sur le terrain de la fortune.

Il avait le bon esprit de se montrer réservé et modeste dans ses fréquents contacts avec ses concitoyens.

Quot sans fortune, Jacquot courbé du matin au soir sur les chaus- sures de ses pratiques, était plus heureux que son rival opulent, qui, par un mariage, était devenu riche.

Jeannette avait orné d'une couronne royale le front humilié de son savetier.

« Tu vois, disait résolument Jeannette en parlant de lui, lorsque je te parlais d'après elle la cause de Brunache, et cherchait à l'é- numération des avantages que lui offrait une alliance avec l'au- tre, n'est-ce pas ? »

« Tu tournais le dos avec dépit et les sourcils froncés. Tu savais pas, dit la plus jeune des deux dames du balcon à la plus âgée, que tu étais une femme, mais une de ces tantes encore jolies, et aimables, et qui portent bien souvent le trouble dans le cœur de leurs neveux, je ne croyais pas M. Léonce aussi étroitement lié à son oncle. Depuis plusieurs jours ils sont presque in- séparables. Hier, ils ont fait ensemble une course à cheval; aujourd'hui, ils vont à la chasse. Pour une amitié de si fraîche date, c'est un peu exagéré. Voyez-les causer, on dirait Oreste et Pylade.

— Hélas ! Blanche, dit en soupirant la tante que l'on connaissait dans le pays sous le nom majestueux de Mme Gertrude, on voit bien que vous jugez les hommes et les choses au point de vue de votre inexpérience de jeune fille, et que vous ne tenez compte que de leur côté extérieur. Qui sait ce que cache de sentiments hostiles cette apparence d'amitié qui vous paraît si belle et si sincère ?

— Ma chère tante, se hâta de répondre Blanche, étonnée de voir Mme Gertrude prendre au sérieux son babil de jeune fille, je ne suis pas mieux disposée qu'une autre, bien que mon expérience ne soit pas très vieille, je dois l'avouer, à me laisser prendre aux plus beaux semblants de sentiment. Je serais votre nièce bien indigne, j'aurais bien mal profité des sages leçons que vous m'avez toujours données, si j'étais aussi sotte que cela. Je con- state seulement que M. Léonce et le chevalier m'ont paru être une paire d'amis, voilà tout, et je ne vois pas grand mal à cela.

En parlant de la sorte, Mlle Blanche s'était donnée de l'air avec son éven- tail qu'elle posa à la fin de sa tirade, qui n'avait pas été débitée sans une légère teinte de dépit, sur le bord du balcon.

— Sans doute, ma chère enfant, reprit avec bonté Mme Gertrude, ce que vous disiez était fort naturel, et je suis loin de vous adresser un re- proche à ce sujet; mais il s'agit de deux jeunes gens, et je ne saurais trop vous recommander la réserve quand vous entamerez un pareil chapitre. Trouvez-moi grondeuse, morose, plaignez-vous de moi, accusez-moi tant que vous voudrez; la crainte de vous causer un peu de dépit ne m'em- pêche pas de remplir auprès de vous ce que je considère comme un devoir. Est-il surprenant d'ailleurs que ces deux messieurs, qui se sont rencontrés dans un endroit où la société des gens comme il faut est si rare, se trouvent bien ensemble ? Mais cela peut n'être qu'une liaison passagère, qu'une amitié qui ne viendra jamais à terme. Une fois la villégiature finie, peut-être se sépareront-ils et ne penseront-ils plus l'un à l'autre. Pour nous, je crois, ma chère Blanche, puisque nous n'avons eu encore avec ces messieurs que de simples rapports de politesse, je crois que ce que nous avons de mieux à faire, c'est de nous occuper d'eux le moins possible.

— C'est vrai, ma tante, répondit la naïve Blanche avec quelque em- barras; mais cependant, s'ils s'occupaient de nous un peu plus que de rai- son, que faudrait-il faire ?

— Nous renfermer dans un système de circonspection plus complet en- core, dit Mme Gertrude en fixant sur sa nièce un regard scrutateur qui fit baisser les yeux à la jeune fille et appela sur ses fraîches joues une rou- geur légère. Mais ces messieurs ont achevé de prendre leur café, à ce qu'il paraît.

— Ils se disputent à qui paiera, dit Blanche en accompagnant ces mots d'un méchant sourire. Comme c'est drôle ! Ah ! c'est M. Léonce qui a l'a- vantage de régaler l'honorable compagnie; il est vrai qu'il est du pays, et que cet insigne honneur lui revenait de droit. Parlez-moi des gens qui savent vivre !

Cette fois, Mme Gertrude ne dit mot, mais elle n'en pensa pas moins ;

elle comprenait, connaissant l'inclination non avouée de sa nièce pour Léonce, le sens aigre et moqueur que contenaient les paroles que celle-ci venait de prononcer. La jeune fille n'avait pas eu de peine à flairer dans le chevalier Desrieux un nouvel adorateur, peut-être un aspirant à sa main, et elle ne pouvait s'empêcher de regretter l'aveuglement de Léonce, qui se prenait d'une si belle amitié pour un étranger amoureux d'elle, pour un concurrent dangereux sous tous les rapports. Elle en voulait à son amant de méconnaître le danger qui le menaçait, au point de s'affoler ainsi de son rival et de lui faciliter même les moyens de la voir et de lui parler.

— Ce ton moqueur, pensait Mme Gertrude, m'éclaire sur ses sentiments; mieux que toutes mes observations précédentes. Elle aime Léonce plus en- core que je ne le croyais; elle souffre de le voir se lier de la sorte avec un homme qui d'un moment à l'autre peut demander sa main. Mais, de quelque façon que s'arrangent les choses, je ne pense pas avoir rien à re- douter de fâcheux pour cette chère enfant. Au fait, abondance de soupi- rants ne saurait nuire. Elle est sage et digne, bien que fort légère, et d'ail- leurs je suis là.

Au moment où le chevalier Desrieux et Léonce se levaient, un certain mouvement avait lieu sur la place.

M. Romarin, notre savant lecteur, avait adressé au pharmacien Timo- thée la prière de faire un peu moins de bruit en pilant.

Pourquoi, lui avait répondu le pharmacien d'un ton ironique, votre seigneurie désire-t-elle que je pile moins fort ?

— Parce que ce bruit m'incommode et m'empêche de goûter à loisir ma lecture, s'était écrié Romarin, courroucé de voir que le pharmacien continuait de plus belle à frapper dans sa cloche de cuivre; parce que vous m'ennuyez, Monsieur, s'il faut vous parler net.

Cette sortie n'eut d'autre effet que de provoquer un redoublement d'ef- forts de la part de Timothée pour faire valoir toutes les ressources de so- norité que possédait son mortier.

Ce n'est pas tout. Jacquot, qui aimait à rire dans l'occasion, et qui vit dans la colère de Romarin un moyen d'amuser Jeannette un moment, donna de grands coups de marteau sur la forme qu'il avait entre les ge- noux. Brunache, pour accomplir la fête, se mit à chanter à pleins pou- mons, et le chien de Léonce, voulant faire aussi sa partie, compléta ce concert de bruits et de cris par ses après aboiements.

L'exaspération de Romarin fut portée à son comble; il était pourpre.

Mlle Blanche riait à gorge déployée sur son balcon.

Quand le calme fut un peu rétabli, Léonce, qui avait pris son fusil et endossé la gibecière, proposa au chevalier de partir.

— Ma foi, dit celui-ci, mon cher Léonce, à vous parler franchement, je ne me soucie pas trop d'aller à la chasse aujourd'hui. Je me sens fatigué, j'ai mal à la tête, que sais-je ? Soyez assez bon pour m'excuser. Je vous avoue que j'ai mal dormi cette nuit, et je vais me reposer une heure ou deux. Holà ! Monsieur Brunache, cria-t-il à l'aubergiste, ma chambre est-elle prête ?

trent comment l'alliance des deux familles royales de France et d'Espagne est considérée dans la capitale de ce dernier pays :

« L'opposition populaire contre le mariage Montpensier ne fait que croître chaque jour, et s'est déjà traduite plusieurs fois en scènes de violence. On se ferait difficilement une idée de l'état d'irritation où sont arrivés les esprits. Jamais je n'ai vu le peuple aussi agité. On se croirait à la veille d'une explosion. Les troupes sont nuit et jour sous les armes; mais jusqu'à présent aucune tentative d'insurrection n'a encore eu lieu.

« Au reste, l'animosité du peuple est moins encore dirigée contre notre gouvernement que contre vos compatriotes. Des vociférations menaçantes pour la France ont été proférées sur plusieurs points de Madrid. Vos compatriotes sont obligés de ne plus parler leur langue, de cacher en quelque sorte leur nationalité, afin d'échapper aux avanies de toute espèce dont les abreuve le peuple. Encore toutes ces précautions n'ont-elles pas toujours réussi, car j'apprends que plusieurs Français ont été maltraités dans les rues de notre ville. Mais ce n'est pas à Madrid seulement que se manifeste cette haine pour les Français et que vous portez la peine des intrigues de votre diplomatie. Le même esprit a pénétré dans les environs et dans les provinces. Ainsi, tout près de Madrid, on a tué un Français né en Auvergne et boulangier de son état. Les gardes civils ou gendarmes ont voulu s'emparer des assassins, mais la population s'est soulevée et a mis en fuite la force publique.

« On n'en travaille pas moins nuit et jour au palais pour préparer les appartements nuptiaux, et le mariage est annoncé pour le 24 de ce mois. Toutefois, le peuple s'est prononcé d'une manière si formelle contre M. de Montpensier qu'on a beaucoup de peine à croire à la réalisation de son mariage. On parle d'énormes paris qui auraient eu lieu pour ou contre. »

Paris, le 21 septembre 1846.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU CENSEUR.)

Il y a quelques années, quand un obscur greffier allemand, Nicolas Becker, excita les haines d'outre-Rhin contre la France, nous vîmes avec beaucoup de regret fermenter les préjugés nationaux de la Prusse; c'est que nous nous préoccupons vivement et constamment des moyens d'établir des liens moraux et intellectuels entre les peuples. C'est là que doivent tendre les philanthropes, c'est là que doivent tendre aussi tous les bons Français, et la diffusion des principes démocratiques est, à nos yeux, le meilleur moyen pour conquérir cet immense résultat. On ne doit donc pas s'étonner de voir les démocrates sincères, modérés, mais persistants, s'affliger de ce que l'Espagne progressive s'éloigne de plus en plus de la France. Reportons-nous cependant à 1840. Alors les quatre puissances, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie, étaient contre nous. Que faisons-nous? Nous comptons avec anxiété nos alliés, et, en première ligne, nous mettons l'Espagne, une partie de l'Italie progressive et quelques petits états allemands. Aujourd'hui, grâce à la manière dont on a agi en diverses circonstances à l'égard des progressistes, on ne doit pas compter sur le concours de l'Espagne, et le dernier acte du gouvernement français n'aura pas d'autres conséquences que de nous aliéner davantage encore ces hommes de l'avenir. Aussi, que demain l'Angleterre soit menaçante et que ses ressentiments éclatent, que ferons-nous? Que ferions-nous si nous apprenions demain que la flotte anglaise, par une de ces brusques décisions qui sont de tradition dans la politique britannique, attaque Cadix? Rien; nous protesterions, nous ne pouvons faire autre chose, et nous n'avons pas les sympathies de l'Espagne, qui n'aurait plus qu'à faire deux parts de ses antipathies, l'une pour Londres, l'autre pour Paris.

Qu'on ne s'étonne point de voir l'opposition envisager avec une profonde défiance la conduite du gouvernement français. L'opposition a le sentiment de la durée et de la force de ses doctrines, elle les fonde sur l'union des peuples, et elle s'inquiète de voir élever encore davantage les Pyrénées, avec la prétention de les abaisser par un mariage dynastique. Jusqu'à présent ce mariage a produit ceci : L'Angleterre médite une revanche de ce qu'elle qualifie de mauvais procédé; elle la

trouvera, et nous la subirons. L'Espagne démocratique nous déteste plus que jamais, et nous n'avons plus que l'estime de Christine et des agents espagnols, ministres ou autres, que subventionne notre budget secret. Où est la compensation?

— Les princes français qui vont partir pour Madrid, M. de Montpensier et M. de Nemours, emporteront le grand-cordon de la Légion-d'Honneur dont ils doivent décorer la poitrine de leur cousin don François d'Assises, le futur roi. M. de Montpensier se munira sans doute aussi d'un boisseau ou deux de croix de chevalier et d'officier du même ordre pour faire faire à sa suite, avec la suite de la reine et de sa sœur, un échange semblable à celui de Strasbourg.

— Nous avons lu la protestation du prince don Enrique, dont on nous a mis la traduction sous les yeux. Il déclare en commençant qu'il ne veut s'adresser qu'aux cortès, attendu qu'il serait dangereux peut-être de le faire à la nation et inutile de le faire au gouvernement.

— Un fonctionnaire assez haut placé, qui sortait aujourd'hui du ministère des affaires étrangères, nous a dit : « Le mariage de M. le duc de Montpensier est bien avancé, n'est-ce pas, et vous croyez qu'il ne peut être rompu? Eh bien! je ne parierais pas un napoléon qu'il aura lieu. — Et pourquoi? — Lord Normanby est à Paris, et il n'y va pas de main-morte. Si le mariage s'accomplit, vous saurez ce que cela coûtera. »

Afrique française.

On écrit d'Ammi-Moussa-Secale-Riou, 8 septembre :

« La nuit dernière, nous avons eu une tempête extraordinaire. Un vent des plus impétueux, la grêle et une pluie torrentielle n'ont pas cessé un instant jusqu'au jour, et ont fort endommagé les bâtiments de ce poste. Les hommes de service aux blokaus ont beaucoup souffert. Le blokaus Péliissier surtout a été rudement éprouvé, ce qui s'explique tout naturellement par sa position élevée.

« Le Riou, qui la veille n'était qu'un simple filet d'eau, était le lendemain flottable.

« Les orages ont causé une crue subite de quatre mètres dans les eaux du Chéiff, et entraîné une partie des chevaux du pont de service établi pour le pont en construction à Sidi-bel-Athar. Le général Péliissier s'est rendu immédiatement sur les lieux. Les dégâts éprouvés sont, en définitive, de peu d'importance. Le Chéiff baisse presque aussi vite qu'il a grossi, et les travaux du pont, un instant suspendus, ont été repris dès le 11 septembre. »

— Un violent orage grondait sur Millanah depuis le 6 septembre courant; dans la nuit du 7 au 8, il a éclaté avec un horrible fracas. Heureusement, on n'a eu aucun accident grave à déplorer dans la ville, bien que le fluide électrique ait labouré le sol en plusieurs endroits. Mais le hameau placé près du marabout, sous Millanah, a été moins heureux; les commotions électriques l'ont si violemment ébranlé que l'une des baraquas qui le composent s'est écroulée sur la famille qui l'habitait. L'homme, la femme et les enfants ont pu cependant être recueillis au marabout par les soins de M. le commandant de place, et ils ont reçu là tous les soins nécessaires de M. le chirurgien attaché à ce poste.

L'un des enfants, dont la situation était alarmante, est à présent, Dieu merci, hors de danger. Les autres en seront quittes pour quelques contusions causées par la chute des pierres.

— On écrit de Mostaganem, le 12 septembre 1846 :

« Depuis quelque temps, les environs de Mostaganem sont assaillis par des orages d'une fréquence extraordinaire et d'une violence inaccoutumée. L'un de ces orages surprit, il y a six jours, dans les environs de Mazagan, le capitaine Roques, du 9^e bataillon de chasseurs d'Orléans, attiré dans ce canton par une partie de chasse; il a été violemment séparé de son cheval, poussé en arrière par une commotion électrique. Il s'est relevé tout contusionné, et pendant plusieurs jours il a éprouvé une paralysie presque complète des omoplates. Cet accident, heureusement, n'a pas eu de suites.

« Quelques jours après un orage au moins aussi fort a éclaté sur le quartier de cavalerie. Un trompette a éprouvé un accident analogue à celui du capitaine Roques, et les capitaines Lallemant et Maignon, du 4^e de chasseurs d'Afrique, se trouvant à causer ensemble, ont été violemment entrecroqués; le dernier a même éprouvé une assez forte commotion, qui a provoqué une violente hémorrhagie nasale. »

Nous lisons dans la Flotte, à propos de Taïti :

Ces possessions de l'Océanie sont des établissements de paix, non de guerre. La guerre advenant, il ne serait pas plus possible de les défendre que la plupart de nos autres colonies. Il est à croire cependant qu'ils seraient attaqués les derniers; d'abord, parce que leur position ne manque pas de force défensive, qu'ils ne seraient pas gênants, offensifs pour l'en-

nemi, et enfin qu'il faudrait pour les réduire une expédition considérable, sans proportion avec le but. Après tout, s'ils étaient pris, c'est un moyen d'échange à la paix.

Le but de ces établissements, ce n'est pas la colonie agricole éloignée. Ce n'est pas davantage un point militaire agressif; cette guerre lointaine ne sera pas la guerre maritime de la France. Ce ne sont pas des pays à riches produits; ils sont pauvres. Ce sont des établissements pour la paix, dont voici les vraies et modestes conditions :

Protection du commerce, et en particulier de la pêche de la baleine; Centre de stations militaires dans ces mers; Point d'appui à l'action morale et religieuse.

Le commerce est limité dans ces parages, mais encore est-il bon de lui prêter appui; il faut prévoir l'avenir. L'action de ces établissements est, sous ce rapport, directe et indirecte; directe, parce qu'elle motive les mouvements de navires marchands pour l'approvisionnement; indirecte, parce que notre force, se révélant par le passage de nos navires et de nos soldats sur la côte ouest d'Amérique, y assure notre influence et nous y fait respecter. Déjà le commerce en a retiré des fruits. La pêche de la baleine peut et doit s'améliorer; d'autres produits, la nacre, le bois de sandal, le café même et le coton, pourront fournir quelques cargaisons et donner lieu à un grand cabotage qui deviendra français.

On a dans le port de Papeiti un excellent centre de station militaire, port sûr, tranquille, fermé, où l'on peut faire toute espèce de réparations. L'Arthémise s'y est abattue en carène; la Virginie vient d'en faire autant l'an passé. On peut avoir là des approvisionnements; on y est parfaitement à l'aise et chez soi. La position en outre est parfaite; on y peut venir tous les jours de la côte O. d'Amérique, en quelque état que l'on soit. Les vents alisés vous y amènent sans risques. La position est d'ailleurs centrale, à égale distance de l'Amérique, des Sandwich, de Sydney et de la Nouvelle-Zélande.

Quant au dernier point, l'action morale et religieuse, elle est un devoir pour la France. Les missions se réveillent; il faut les encourager, les appuyer : c'est de la politique française. Les nouveaux établissements s'y prêtent très bien, surtout Naliva, où toute la population est à convertir.

Telles sont les conditions de ces établissements; on peut les apprécier à leur valeur aujourd'hui; il faut y proportionner les sacrifices, persévérer surtout.

Chronique.

Avant hier soir est mort à Serin un homme jeune encore et qui laisse de profonds regrets. C'est Gonin, appelé Cadet Gonin.

Plongeur d'une rare habileté et d'un courage plus grand encore, il a arraché plus de vingt personnes à une mort certaine; il s'est souvent précipité du haut des ponts dans la Saône pour sauver des personnes qui se noyaient. Il y a deux ou trois ans, deux enfants qui traversaient la Saône sur la glace disparurent tout-à-coup; ils étaient infailliblement perdus; Cadet Gonin accourt, plonge dans le trou même par où les enfants étaient tombés, en ramène un, se jette une seconde fois sous la glace et sauve encore l'autre qui déjà était assez loin. Nous l'avons entendu raconter ce fait avec beaucoup de simplicité et de modestie, quand nous frissonnions aux détails qu'il nous donnait de son excursion sous la glace.

Cadet Gonin a constamment refusé les primes que l'autorité accorde pour le sauvetage des personnes qui se noient, et il est mort sans avoir jamais reçu une seule marque de distinction, oublié par ceux qui ont tant de croix à donner à des services douteux. Il reste à sa famille pour titres à la reconnaissance publique quarante certificats d'actes de courage.

Il paraît que Gonin avait plongé dimanche soir pour retirer de la Saône des outils tombés du pont du Port-Mouton, et qu'il a été saisi par le froid; il est mort lundi soir, presque subitement, sans qu'on se doutât qu'il fût en danger.

— Nous avons rapporté hier la condamnation qui a frappé les acteurs de la scène de la Demi-Lune. Cette condamnation en police correctionnelle, à six mois de prison, ayant paru peu en rapport avec la gravité des faits, nous avons pris des renseignements, et nous avons acquis la certitude que cette déplorable affaire n'a pas eu l'importance que lui a donnée le *Moniteur Judiciaire*, auteur de la version qui a été rapportée par tous les journaux, et qui, en raison même de sa spécialité, devrait informer un peu mieux et ne pas jeter l'inquiétude et l'effroi parmi la population.

Il n'y a eu ni rapt, ni viol, ni bras cassé, ni femme jetée dans un puits, comme le bruit en a couru, car les deux femmes, cause de la scène, sont venues déposer devant le tribunal. Deux hommes qui revenaient de la promenade, deux femmes d'une vertu fort peu farouche, ont été attaqués par une bande de mauvais garnements, qui leur ont enlevé ces demoiselles, dont plusieurs d'entre eux avaient été les amants passagers, et qui se sont livrés avec elles à des actes qui ont motivé une juste condamnation. Voilà la vérité.

En rectifiant les faits, nous n'avons pas l'intention d'atténuer ce

— Oui, Monsieur le chevalier, dit aussitôt l'aubergiste, qui confia sa valise complètement plumée à un garçon, et s'avança, son bonnet de coton à la main; elle est disposée pour vous recevoir.

— Eh bien! dit Léonce, c'est à merveille. Allez vous reposer; moi, je n'abandonne pas mon projet. Tout est-il prêt, Pierre? dit-il au paysan qui gardait son chien.

— Nous pouvons partir tout de suite, répondit Pierre.

— Ah ça! Léonce, dit le chevalier, combien de temps comptez-vous battre la campagne?

— Mais deux heures environ.

— En ce cas, Monsieur l'hôte, reprit le chevalier, vous nous préparerez un excellent déjeuner pour fêter le retour de notre ami... Adieu, Léonce; bonne chance. Nous déjeunerons à votre retour. Si le gibier vous trahit, rapportez-nous du moins un appétit de nature à faire honneur aux mets de maître Brunache. Adieu.

Et le chevalier rentra dans l'auberge.

— Mesdames, dit Léonce en s'approchant du balcon, permettez-moi de vous souhaiter le bonjour et de vous offrir d'avance le produit de ma chasse.

— Nous vous la souhaitons des plus heureuses, dit M^{me} Gertrude en souriant; mais ne vous engagez à rien. Rappelez-vous, Monsieur Léonce, l'homme qui vend la peau de l'ours; vous savez...

— Je sais, je sais, reprit Léonce; il était chasseur comme moi, celui-là. Mais si je pars accompagné de vos vœux, Mesdames, je ne puis manquer d'être plus fortuné que lui. Allons, Mademoiselle Blanche, ayez donc la bonté de vous intéresser un peu à ma chasse, ajouta-t-il d'un ton suppliant.

— Je m'associe tout-à-fait aux vœux de ma tante, Monsieur Léonce, répondit la jeune fille.

Mais en se penchant sur le balcon, son coude atteignit l'éventail, qui tomba dans la rue aux pieds du jeune homme.

— Oh! mon Dieu! dit-il en le ramassant, suis-je assez malheureux!

— Ne vous inquiétez pas pour si peu, reprit Blanche.

— C'est qu'il est tout brisé, Mademoiselle, dit-il en examinant l'éventail; je suis vraiment désespéré d'être la cause de cet accident.

— Cruel malheur, en effet! dit la rieuse Blanche; un éventail usé dont je ne voulais plus me servir!

— Vous dites cela par bonté; je n'en suis pas moins coupable.

— Rassurez-vous, Monsieur Léonce, dit M^{me} Gertrude, qui crut devoir intervenir dans cette conversation. Blanche a raison; ce vieil éventail ne vaut pas la peine qu'on s'occupe de lui davantage. Ayez la bonté, Monsieur Léonce, d'en remettre les débris à Antoine.

Alors elle appela Antoine, qui vint prendre l'éventail des mains de Léonce, et ces dames se retirèrent du balcon en saluant le jeune homme que cet incident avait contrarié.

— C'est égal, se dit-il, il est fâcheux que ce maudit éventail se soit brisé à mon occasion. Était-je penaud en le rendant à Antoine? Le diable m'emporta! il faut que j'en achète un autre, et que je trouve quelque moyen

de le lui faire accepter. Alons voir si M^{me} Suzanne en a un dans son magasin qui soit digne d'être offert à ma chère Blanche.

— Pierre! cria-t-il.

— Me voilà, Monsieur, dit le paysan.

— Prenez les devants, mon ami, avec Fox. Je vous suis. Vous savez que nous prenons par le sentier des Saules.

— Je pars, dit Pierre en s'éloignant dans la direction indiquée par Léonce.

Qui se trouva bien flattée dans ce moment-là, ce fut M^{me} Suzanne, qui recevait enfin dans son magasin le plus brillant jeune homme de l'endroit.

— Je voudrais acheter votre plus bel éventail, ma chère madame Suzanne, dit Léonce avec sa courtoisie habituelle en se présentant à la porte du magasin.

— Tout ce que je possède est à votre service, monsieur Léonce, dit la mercière en se levant en toute hâte. Donnez-vous la peine d'entrer.

Comme Léonce franchissait le seuil de la boutique, Blanche reparait au balcon.

— Tiens! dit-elle, il n'est pas encore parti; il cause avec M^{me} Suzanne. Qu'est-ce que cela signifie?

II.

LES CONJECTURES.

Après quelques minutes, Léonce et M^{me} Suzanne sortirent du magasin et s'arrêtèrent sur la porte pour causer un moment.

Alors Blanche, qui voulait observer la conduite de Léonce sans être vue, se retira dans le salon et se plaça derrière la jalouse. De ce poste élevé, rien de ce qui avait lieu sur la place ne pouvait lui échapper.

Sans doute ce système d'espionnage mis en œuvre par la jeune fille n'eût pas obtenu, tant s'en faut, l'approbation de M^{me} Gertrude, qui n'eût pas manqué d'y voir une atteinte grave portée à la dignité que toute femme distinguée doit conserver dans les petites choses comme dans les grandes; mais on pense bien que Blanche n'avait eu garde de consulter sa tante là-dessus.

Ce n'était pas seulement la curiosité, ce vice capital chez la femme, auquel l'immense majorité du beau sexe doit la plupart de ses désastres depuis la chute de la mère des humains, qui poussait Blanche à épier ainsi les démarches de Léonce.

Un vague sentiment de jalousie l'avait saisie au cœur en le voyant se montrer si gracieux et si poli auprès de la mercière, et en s'apercevant que Suzanne, ordinairement si sérieuse et si guindée, s'était départie en faveur du jeune homme de ses grands airs habituels.

En effet, celle-ci n'avait pas assez d'empire sur elle-même pour dissimuler la satisfaction qu'elle avait éprouvée de se voir, en face de tous, l'objet de cette familiarité élégante et polie qui distinguait le jeune lion de Jolival.

Cette satisfaction rayonnait sur son visage et dans toute sa personne.

Suzanne avait pris ses airs les plus engageants; elle faisait la roue, le son de sa voix se rapprochait de plus en plus du roucoulement d'une co-

lombe, elle riait d'un petit rire charmant.

Pour un œil indifférent, ce n'eût été là qu'un fait de la plus grande insignifiance; il ne devait pas en être de même pour Blanche, qui aimait Léonce de son premier amour, c'est-à-dire de toutes les forces de son âme, et dont la perspicacité surexcitée, grossissant les objets, lui révélait des choses monstrueuses dans un entretien fort innocent.

Elle se dépitait de voir son amant s'occuper si long-temps de cette femme; elle s'indignait de ce qu'il prenait la peine de lui dire ces choses aimables qu'elle n'entendait pas à la vérité, mais qu'elle croyait deviner, et qui flattaient si fort la sottise vanité de la mercière.

Enfin Léonce prit congé de Suzanne.

Blanche respira.

— Que va-t-il faire? se dit-elle; partira-t-il enfin pour la chasse?

Léonce ne se décidait pas à partir. Il jeta un coup d'œil sur le balcon, comme pour s'assurer si ces dames étaient réellement rentrées dans leur salon, puis, après quelques moments d'hésitation, il alla droit vers Jeannette, qui continuait à filer avec un léger reste de dépit.

Des deux argus, son frère et l'aubergiste Brunache, un seul, le moins redoutable et le plus odieux, était resté, ce qui faisait qu'elle était un peu moins irritée que tantôt.

Un échange contenu d'ocillades, de sourires, de mines, qui s'était discrètement établi entre elle et Jacquot, tendait même à calmer tout-à-fait le ressentiment de la contadine, que ce petit commerce intéressait vivement, comme de raison.

Léonce, en abordant Jeannette, comprit que le moment n'était pas favorable pour obtenir d'elle le service qu'il venait lui demander. Pourtant, comme il n'était pas homme à se décourager pour quelques minuteries de la jeune fille, et que d'ailleurs elle seule, dans le village, pouvait se charger de la délicate mission de remettre en secret à Blanche l'éventail qu'il venait d'acheter, il fit bonne contenance et se disposa à essuyer la bordée de mauvaise humeur qu'il était certain de provoquer de la part de la jeune filleuse.

— Au fait, pensa-t-il en s'asseyant à côté d'elle sur le siège que Pierre venait de quitter, il s'agit simplement de faire un peu de diplomatie; je trouverai bien la fibre sensible de cette petite péronnelle, et elle fera tout ce que je voudrai.

Ayant ainsi pris son parti, il aborda résolument les lignes ennemies.

— Eh! bonjour, ma chère petite Jeanneton, dit-il avec une aisance amicale et protectrice; comment ça va-t-il aujourd'hui?

— Mieux que si quatre me portaient, monsieur, répondit sèchement, sans le regarder, l'intraitable paysanne.

Et, les sourcils froncés, la poitrine agitée, les narines dilatées, elle continua de filer, imprimant à son fuseau des secousses vives et saccadées.

— Que la peste t'étouffe, serpent! pensa Léonce; il paraît que je la dérange... Décidément je suis fâché. Mais il n'y a pas moyen de reculer.

Quelle différence avec l'accueil que venait de lui faire M^{me} Suzanne!

(La suite à un prochain numéro.)

... de honteux et de déplorable dans des actes de cette na-
mais seulement de rassurer les familles qui pourraient
qu'il y a autour de Lyon des bandes de misérables disposés
à l'honneur de leurs enfants.
Les gardes champêtres de la Croix-Rousse et de Caluire,
avec les gendarmes et les moineaux, se livrent depuis
quelques jours, nous assure-t-on, à un exercice des plus fatigants,
des plus lucratifs. Depuis la pointe du jour jusqu'à la
nuit, les chasseurs. On nous assure même que des
chasseurs en éclaireurs aux portes de la ville, ils suivent les
braconniers, et lorsqu'ils les voient s'arrêter dans les com-
munes dont nous venons de parler, ils vont se cacher dans les
creux, couverts de haies, pour guetter leurs proies. Bien-
sûr, les moineaux se lèvent en criant sous les pieds du chasseur;
le gendarme averti lève sa tête couronnée de son bicorne, et se
penche sur le malheureux braconnier, qui se met en devoir
de se débarrasser de son permis de chasse.
— Il ne s'agit pas de cela, dit le gendarme courroucé. Je vous
enverrai un procès-verbal pour avoir chassé dans une terre ense-
ignée.
Le chasseur regarde à ses pieds et ne voit que quelques fanes
de pommes de terre ou des chardons luxuriants; il le
dit à l'agent.
— N'importe, dit le cerbère, ça c'est tout de même de la ré-
sistance.
Le chasseur, pris dans l'argument du gendarme, se voit arrêté
à sa course... s'il se montre récalcitrant.
— Les agents dont nous venons de parler ont, nous assure-t-on,
armés, avant-hier, un chasseur. Ce dernier vient de dé-
clarer aux une plainte au parquet.
— L'agent espère que les tribunaux, qui ont déjà aplani quelques unes
des nombreuses difficultés dont est hérissée la nouvelle loi sur la
chasse, mettront un terme aux prétentions iniques et ridicules des
agents de l'administration.
— En attendant, les chasseurs feront bien de s'abstenir d'aller sur
les communes de la Croix-Rousse et de Caluire.
— Nous lisons dans un journal de la localité :
« On nous assure qu'un marchand ambulant, revenant dimanche
soir de Neuville, aurait été assassiné près de Rochetaillée, et
son cadavre a été retrouvé lundi matin sur les bords de la
Saône. Il paraîtrait que cet homme, qui venait de vendre différents
objets dans les communes qui avoisinent Neuville, était porteur
d'une petite somme d'argent, et que des malfaiteurs n'auraient pas
hésité à le tuer pour s'en emparer. »
— Une tentative de vol a eu lieu dimanche soir, à huit heures,
chez M. Duret, marchand de matières d'or, quai de Retz, 46. Les
voleurs, après s'être assurés de l'absence de M. Duret et de sa fa-
mille, se sont mis à crocheter la porte principale du magasin; ils
étaient près d'arriver à leur but quand ils ont été entendus par les
voisins et obligés de prendre la fuite. Il a été impossible de s'em-
parer de leurs personnes.
— Les puits d'essai que l'on creuse en ce moment à Saint-Just
pour reconnaître la nature du terrain que le tunnel du chemin de
fer de Paris à Lyon devra traverser avant de déboucher à la Qua-
rantaïne sont au nombre de quatre. Dans deux de ces puits l'on est
parvenu déjà à la profondeur indiquée, sans avoir rencontré de
graves obstacles. Des graviers assez fortement agrégés, un peu
d'eau, des galets, quelques couches de sable, ont été traversés par
la sonde sans beaucoup d'efforts et de peine. On va commencer les
travaux de forage dans les deux autres puits, et l'on espère être
assez heureux pour ne pas rencontrer une trop grande abondance
d'eau ou de sables mouvants, qui offrent les difficultés les plus
générales à vaincre dans le percement des tunnels.
— Le comice agricole du canton de la Chapelle-de-Guinchay
aura une de ses séances publiques dimanche prochain 27. La
séance sera nombreuse. Certain bruit fait craindre que M. le mi-
nistre de l'Agriculture ne tolère pas ce comice, qu'il considère
comme une superfétation et comme devant s'ajouter à la société
d'Agriculture de Mâcon.
— Le conseil général du département de l'Ain a clos dimanche
sa session de 1846, ouverte le lundi précédent. Dans ce
court espace de temps, il a examiné, discuté et décidé, outre les
affaires d'intérêt local qui lui sont habituellement soumises, diverses
questions d'intérêt général présentées à son appréciation, et dont
quelques unes touchent à de graves intérêts départementaux et
nationaux.
— La demande de classement de cinq chemins de grande vicinalité
des routes départementales; la création d'un collège royal dans
le département; l'envoi à l'école normale de Lons-le-Saunier de
filles laïques se destinant à l'enseignement, afin de conserver
la construction des filles une concurrence qui est la source des
mauvais traitements; plusieurs vœux sur l'organisation de l'instruc-
tion primaire; la réduction de l'impôt du sel, demandée à l'unani-
mité; un intérêt à la fois humanitaire, agricole et politique, et
connexe avec la conversion de la rente, qui offrirait au trésor une
compensation et par conséquent un moyen d'exécution pratique;
la demande de la réduction du port des lettres, connue sous le nom
d'impôt postal; celle de l'étude de moyens de crédit agricole;
la répartition de travaux qui pourraient donner lieu à l'emploi de ter-
meux nombreux dans la saison rigoureuse: voilà une partie des
questions générales émises par le conseil.
— Le ministre des finances, pour épargner aux électeurs la dé-
pense qui pourrait résulter de la production des titres authentiques,
a autorisé les receveurs d'enregistrement à délivrer gratuitement
sur leur demande, ou à l'administration, sur sa réqui-
sition, des copies certifiées conformes des enregistrements libellés
dans leurs registres. De cette manière, il deviendra inutile de recou-
rir aux baux, sauf le cas où le certificat produit ne fournirait pas
les renseignements dont l'administration peut avoir besoin.
— Mardi dernier, un des steamers de la Saône, après avoir dé-
chargé les voyageurs à la destination de Mâcon, a refusé de pren-
dre à bord ceux qui désiraient s'embarquer. Comme il était le dernier, les
passagers ont dû se résigner à ne pas partir.
— Hier, quand on a vu le public victime des caprices et du
caprice vouloir de MM. les capitaines des steamers?
— Nous lisons dans la *Mouche* :
« M. Grillet, s'est fait donner des sommes assez considérables
par des personnes de Mâcon sur des effets faux signés d'un des prin-
cipaux négociants de notre cité. — Avis aux gens trop confiants. »
— M. Grillet, membre du conseil général de Saône-et-Loire,
après une séance de ce conseil lorsqu'il a appris que sa
résidence à Ciel, près Verdun, a été entièrement anéantie
par les récoltes qu'elle renfermait par un incendie dé-
vastateur, a pu être sauvé, et c'est avec peine qu'on a pu préserver la
d'habitation.

La perte occasionnée à M. Grillet par cet incendie dépasse, dit-
on, 20,000 f.

Spectacles du 23 septembre.

GRAND-THÉÂTRE. — La Biche au Bois, pièce féerique en quatre actes
et seize tableaux.
THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Philippe, vaudeville. — Fiorina, vau-
deville. — Gloire et Perruque, monologue. — La Vie en partie double,
vaudeville.

Nouvelles diverses.

Voici un vote formulé par le conseil-général de l'Aisne :

« Le conseil décide, 1° que le gouvernement soit invité à propo-
ser aux chambres les mesures qui paraîtront les plus efficaces pour
prévenir les évaluations exagérées en matière d'assurances contre
l'incendie; 2° que la loi qui interviendra à cet égard oblige l'as-
suré à demeurer son propre assureur dans une certaine propor-
tion; 3° que la même loi déclare l'estimation, une fois faite, défi-
nitivement obligatoire entre l'assuré et l'assureur, à moins que celui-ci
ne prouve que, par des circonstances postérieures au contrat, la
chose assurée aurait subi des détériorations matérielles qui auraient
diminué la valeur primitivement fixée. »

— Le *Courrier de la Sarthe* a annoncé au mois de mars ou d'avril
dernier qu'une maison de routage de Rennes transportait à Paris
des affûts, du matériel d'artillerie et des pièces de canon à destina-
tion du fort de Charenton. Le même journal annonce que les habi-
tants du Mans ont pu s'assurer samedi dernier que ces transports
continuaient.

— On lit dans le *Toulonnais* :

« Deux voitures cellulaires sont arrivées mercredi dernier dans
l'arsenal avec une vingtaine de condamnés pour le baigne. Dans
l'une de ces voitures se trouvait le nommé Joseph Henry, condamné
par arrêt de la cour des pairs aux travaux forcés à perpétuité pour
attentat contre la vie du roi. »

« Henry était souffrant, et il n'a pu faire, comme ses compagnons
d'infortune, le court trajet qui le séparait de l'embarcation disposée
pour le conduire aux baigns; on a été obligé de le porter. »

— Hier, dit le journal anglais le *Globe* du 19, un instant après
l'arrivée de la corvette sarde *Aurora* à Woolwich, un matelot de ce
navire a subi un châtiment particulier au service maritime de la
Sardaigne. Cette punition consiste à être lié étroitement aux manœu-
vres du bâtiment. Le pauvre diable dont nous parlons est resté
quatre ou cinq heures suspendu entre ciel et terre dans les hau-
teurs de misaine, et, à en juger par ses contorsions et ses mouve-
ments convulsifs, il devait souffrir beaucoup.

— En Portugal, le ministère vient de réduire de 1,000 à 50 le
maximum des coups de baguette qu'un soldat pouvait recevoir.
C'est au moins un progrès.

— On lit dans le *Patriote Jurassien* :

« LA GERBE DE LA PASSION. — Quelques abus de l'ancien ré-
gime subsistent encore dans nos campagnes. Les faits suivants,
dont l'authenticité ne peut être mise en doute, car ils nous ont été
garantis par des personnes dignes de toute confiance, révèlent l'exis-
tence d'un de ces abus les plus incroyables. Il est bon que la pu-
blicité en fasse justice, et préserve les populations des campagnes
d'une indigne exploitation. »

« Voici ces faits :

« Suivant une ancienne coutume proscrite par nos lois et nos
institutions, à une époque indéterminée de l'année, surtout après
la moisson, le curé du village allait, de maison en maison, re-
cueillir une gerbe, dite *gerbe de la Passion*. »

« Cette année, dans la commune de Rye, canton de Chaumergy,
le curé de la paroisse a essayé de restaurer cette coutume du *bon
temps*. Suivi d'une voiture à bœufs destinée à transporter sa mois-
son, il a fait bravement sa tournée dans la commune. Il tenait à la
main un registre, en partie triple, sur lequel il inscrivait d'un
côté les noms de ceux qui lui livraient la gerbe, d'un autre côté
les noms de ceux qui lui répondaient par un refus, et enfin les
noms des absents. Pour compenser l'aumône qu'il recevait de la
part des pauvres gens à qui il aurait dû la faire, il donnait libé-
ralement une *dragée*, une *seule*, à un enfant, dans chaque maison. »

« Peu de jours après cette première tournée, le curé remit
à sa sœur la liste des absents, et celle-ci, prenant un guide, par-
courut encore le village, et revenait au logis quand elle était suf-
fisamment chargée. Le curé, paraît-il, ne fut pas très content de
sa tournée. »

« La quête avait eu lieu à la fin de juillet dernier; le diman-
che 2 août, il disait en chaire à ses paroissiens :

« Vous savez tous que j'ai fait ma quête; les uns ont donné,
« mais le plus grand nombre n'a rien donné. Et puis ceux qui ont
« donné, qu'est-ce qu'ils ont donné? Ce ne sont pas des gerbes, ce
« sont des poignées!... Je vous donne encore cette semaine pour
« m'apporter les gerbes que vous ne m'avez pas données, et ceux
« qui ne les apporteront pas, ce sont ceux-là que je retiendrai,
« et quand je les retiendrai, je les tiendrai bien. »

« Si ce n'est pas le texte, c'est du moins le sens précis de ses
paroles. »

— On avait annoncé que, d'après l'invitation de M. le minis-
tre de l'intérieur, l'Académie avait présenté, pour la nomination de
l'école de France à Rome, les trois candidats dans l'ordre suivant :
M. Aug. Coudet, membre de l'Institut; M. Alaux, M. Delorme.
M. Alaux vient d'être nommé par M. le ministre. M. Coudet s'était
retiré.

— Une ordonnance du 10 septembre, insérée au *Bulletin des
Lois*, ouvre un crédit extraordinaire de 5,986,367 fr. pour dépen-
ses urgentes et non prévues en Algérie.

— On lit dans l'*Armoricain* de Brest du 17 :

« La goëlette *Trovohada*, prise brésilienne, venant de Gorée (Sé-
négal), est entrée aujourd'hui sur notre rade.
« Ce bâtiment, qui a quitté Gorée le 1^{er} août, est monté par dix-
huit hommes d'équipage; il y a laissé dans un état sanitaire parfait
les navires de guerre français le *Caïman* et l'*Adour*. »

« La goëlette *Trovohada* a été prise le 18 juin dernier, près du
fleuve de Congo, par le brick-viso le *Papillon*, commandé par M. le
capitaine de corvette Gressien. »

— On écrit de Mirebeau au *Courrier de la Côte-d'Or* :

« Dans le canton de Mirebeau, comme dans l'arrondissement de
Semur, on destitue les maires qui ont cru devoir ne pas voter avec
les pritchardistes. »

— La chambre des mises en accusation de la cour royale de Poi-
tiers a renvoyé devant la cour d'assises de la Charente-Inférieure
les accusés de l'affaire des subsistances de la marine à Rochefort,
au nombre de trente-quatre accusés. Ceux précédemment mis en
liberté sont remis en cause. M. le procureur-général s'est pourvu
en cassation contre cette décision.

Nouvelles Etrangères.

ESPAGNE.

Nous transcrivons littéralement le passage qui suit d'une lettre
qui nous est adressée de Madrid le 16 du courant :

« Les chambres approuveront les deux mariages sans discussion.
Le projet de réponse sera lu demain et voté probablement dans la
même journée. Les personnages nommés pour aller recevoir les
princes français seront sous peu de jours à Bayonne. »

— Voici le projet de réponse de la commission des cortès au
message de Sa Majesté :

« Madame,

« Le congrès des députés a entendu avec le plus profond res-
pect la communication que Votre Majesté a bien voulu lui adresser,
par l'intermédiaire de ses ministres, pour lui faire connaître que
Votre Majesté a résolu de contracter mariage avec son auguste
cousin l'infant don Francisco de Asis Maria de Bourbon. Le congrès
félicite Votre Majesté de ce qu'en songeant à son bonheur particu-
lier, elle a témoigné hautement qu'elle voulait le concilier avec le
bien-être et la prospérité de la nation que la divine Providence a
confiée à ses soins. »

« Il n'a pas été moins agréable au congrès de savoir que Votre
Majesté a donné son royal consentement au projet d'alliance de
S. A. R. l'infante dona Maria Luisa Fernanda de Bourbon, auguste
sœur de Votre Majesté, et héritière immédiate de la couronne,
avec S. A. R. le prince Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans,
duc de Montpensier. »

« Le congrès des députés, qui, dans toutes les occasions, a
donné les preuves les moins équivoques de son amour pour le
trône, de son respect, de son attachement aux institutions repré-
sentatives, ne peut que se réjouir avec Votre Majesté de la sage
combinaison de ces deux alliances, qui satisfont les désirs du peu-
ple espagnol, hautement intéressé au bonheur particulier de Votre
Majesté, à celui de son auguste sœur, et à l'affermissement de la
monarchie constitutionnelle. »

« Le congrès, Madame, s'associe avec bonheur aux espérances
consolatrices que renferme le cœur magnanime de Votre Majesté;
il croit avec confiance qu'avec l'aide du Tout-Puissant, avec la
ferme volonté de Votre Majesté, avec les efforts du gouvernement
et la coopération des cortès, l'ère nouvelle de la paix et du bon-
heur annoncée par Votre Majesté sera d'autant plus durable, que
la soumission aux lois sera plus profonde, que l'oubli des dissen-
sions passées sera plus complet, que l'union entre tous les Espa-
gnols sera plus sincère. »

« Palais du Congrès, 16 septembre 1846. »

« Juan Bravo-Murillo, président; Luis José Sartorius,
Alejandro Olivan, Fernando Alvarez, José de Posada-
Herrera, Manuel Gallardo, Antonio de Benavides,
secrétaires. »

— Les grands d'Espagne, M. le marquis de Santa-Cruz, M. le
marquis de Povar, et M. Ara, introducteur des ambassadeurs, ont
été choisis pour aller recevoir LL. AA. RR. les ducs de Nemours et
de Montpensier.

— M^{me} la comtesse de Bresson est arrivée le 15 à Madrid.

— Dans la séance du 15 septembre, M. Pastor Diaz, à la chambre
des députés d'Espagne, a fait des observations en ce qui touche les
fonctionnaires publics députés.

« Je déplore, a-t-il dit, qu'il y ait dans le gouvernement, dans le
pays, une si grande exagération de l'abus que l'on fait en Espagne
des emplois, des récompenses, des honneurs, des grades et des
pensions accordés aux membres des corps législatifs. Ce qui ar-
rive parmi nous aura lieu ailleurs. C'est peut-être un mal irrémé-
diable, mais il n'est pas moins vrai, Messieurs, que cette marche
nous conduit à avoir une chambre ministérielle au lieu d'une cham-
bre parlementaire. (Approbation.) »

« Il ne suffit pas, Messieurs, de posséder l'indépendance politi-
que; l'appui des seuls employés du gouvernement ne constitue pas
la force des ministres. Les chambres se discréditent devant le pays
lorsqu'elles ne paraissent aux yeux de la nation que comme un
moyen de procurer des emplois. Nous ne devons pas agir de ma-
nière à faire croire à la nation que nous ne venons ici que pour
travailler à notre avancement dans les carrières politique, admi-
nistrative ou militaire. »

— On lit dans la *Gazette de Madrid* du 16 septembre :

Le mariage de la reine et de son auguste sœur ayant été communiqué
officiellement au sénat, ce corps a été admis en entier auprès de Sa Ma-
jesté, le 15 courant, à quatre heures de l'après-midi, pour lui adresser ses
félicitations. Le président du sénat s'est exprimé en ces termes :

« Madame,

« Le sénat vient au pied du trône féliciter Votre Majesté de son union
avec un prince issu du sang espagnol, et de celle de son auguste sœur,
l'héritière présomptive de la couronne, avec un illustre rejeton d'une fa-
mille royale alliée de l'Espagne, et né au sein d'une grande nation qui,
après avoir traversé de graves périls, se trouve aujourd'hui dans une
grande prospérité. »

« Veuillez le ciel, Madame, combler de tous ses dons ces alliances, et que
la divine Providence, qui protège si visiblement Votre Majesté depuis sa
plus tendre enfance, étende ses faveurs sur cette magnanime nation, dont
les destins sont placés sous votre sauvegarde ! »

« Que la nouvelle ère de paix et de conciliation que le gouvernement de
Votre Majesté a annoncée au sénat en lui apprenant officiellement son ma-
riage, montre aux yeux du monde l'Espagne heureuse et prospère ! »

Sa Majesté a répondu en ces termes :

« Messieurs les sénateurs,

« C'est avec une profonde émotion que je reçois les félicitations que
vous m'adressez sur mon mariage avec mon auguste cousin et celui de ma
chère sœur avec l'illustre duc de Montpensier. Mon bonheur domestique
n'a pas été le seul but qui m'ait guidée, mais bien le bonheur et la pros-
périté de la nation. Je vous remercie, Messieurs les sénateurs, de cette nou-
velle preuve de votre loyauté et de votre attachement à ma personne. »

— L'escadre anglaise qui est devant Cadix depuis le 11, et qui
est commandée par le vice-amiral Parker, se compose du vaisseau
Hibernia de 104 canons, sur lequel est le pavillon amiral; du
Trafalgar et du *Saint-Vincent*, chacun de 120 canons (ces deux
noms, douloureux souvenirs pour l'Espagne, ne ressemblent-ils pas
à une menace?); du *Queen*, de 110; du *Rodney*, de 92; du *Al-
bion*, de 90; du *Vanguard* et du *Superbe*, chacun de 80; des fré-
gates de 26 canons le *Spartan* et l'*Eurydice*; plus trois vapeurs.
Un autre vapeur, à la date du 11, venait encore d'entrer dans le
port, arrivant de Tanger. Enfin un autre navire de guerre était en
vue et signalé par les vigies. Toute la population des environs était
accourue et couvrait les remparts pour voir entrer l'escadre. Il y
avait bien longtemps qu'un si grand nombre de bâtiments de
guerre n'avait paru dans le port.

— L'*Eco del Comercio*, pour dédommager ses abonnés des saisies
continuelles dont il est victime, avait imprimé un numéro supplé-
mentaire, qui a été également saisi.

IRLANDE.

Nous lisons dans le *Morning Advertiser* :

« Des mouvements insurrectionnels auraient lieu dans diverses
parties de l'Irlande; mais nous espérons que l'influence et les avis
du clergé, des autorités locales et des hommes modérés maintien-

dront le peuple dans le calme jusqu'à ce qu'on ait pu lui fournir du travail.

Une telle espérance naît facilement sous la plume d'un journaliste qui a bien dit; mais la faim, *malesuada famas*, a-t-elle le temps de raisonner? Et n'est-ce pas du pain qu'il faut d'abord à ce malheureux pays, traité en terre conquise?

INDES.

Le paquebot anglais le *Spealfire* est arrivé samedi à deux heures à Marseille. Le gouverneur de Bombay, sir Georges Arthur, est revenu par cette voie en Europe. Le paquebot l'*Ardent*, arrivé à Alexandrie le 11 septembre au matin de Trieste, après avoir mis cinq jours à faire cette traversée, doit retourner à Trieste, où M. Waghorn l'attend. Ce paquebot ne commencera ses départs qu'à dater du 20 octobre. Le 10, S. Exc. Hermid-Bey est reparti pour Constantinople sur le vapeur le *Nil*; il retourne chargé de présents en argent, en café, en riz, pour plus de 65,000 fr.

Le paquebot anglais a apporté seulement la valise de Calcutta dont les nouvelles sont à la date du 7 août.

CALCUTTA, 7 août. — Les nouvelles du Punjab sont toujours avidement recherchées. On assure que le gouvernement du maharajah insiste vivement auprès des autorités anglaises pour qu'elles consentent à laisser leurs troupes à Lahore, bien au-delà du terme prochain assigné à leur départ. En effet, il nous convient de ne pas abandonner ce pauvre maharajah, qui, si nous le laissons livré à ses propres forces, se trouve encore exposé à des révoltes et court le risque de périr de la main même de ses soldats. Les raisons ne manquent pas pour prouver qu'il convient autant au souverain à peu près nominal du pays, qu'à nous, sujets anglais, de joindre l'état de Lahore aux possessions britanniques dans les Indes. Il y a plus, les Seikhs paraissent décidés à remettre sur un formidable pied leurs armées. Des tribus de la montagne ne nous voient pas d'un bon œil, et refusent de se soumettre. Golab-Singh a payé une partie des sommes stipulées par le traité. Le fort de Phillour, qui a acquis une certaine célébrité dans la dernière campagne à cause de sa position vis-à-vis la station de Loodhiana, doit, dit-on, être choisi pour être la place d'armes de tout le territoire nouvellement acquis; on va s'occuper de le mettre en bon état de défense.

Le lieutenant Lake a récemment envoyé au maharajah Golab-Singh es portraits de la reine et du prince Albert, qui ont été reçus avec les plus grandes marques d'honneur et au bruit d'une salve de 21 coups de canon. Le Punjab était toujours infesté de voleurs et de pillards, signe d'un faible gouvernement. L'énergie de l'autorité britannique a mis un terme à ces anciennes exactions.

Une lettre d'Hydrabad nous apprend que ce pays est dans un tel état de désorganisation, par la faute du gouvernement du Nizam, que ce dernier a été forcé de solliciter les conseils du résident anglais, ce qui a eu pour résultat l'expulsion des Rohillas, laquelle,

sans l'assistance du résident, n'aurait pu s'effectuer sans effusion de sang et sans de graves désordres. Ces peuples sont trop puissants et trop audacieux pour obéir à leur gouvernement; ils agissent comme les Normands du moyen-âge, se rangent du côté des chefs qui ont le plus d'énergie aventureuse et pillent les autres. Le résident a compté tous les Zemeendans réfractaires, à l'exception d'un seul, contre lequel il va envoyer des troupes. La tribu des Rohillas, qui est forte de vingt mille âmes, sera toute expulsée.

La *Gazette de Delhi* nous donne des nouvelles de Kaboul jusqu'au 27 mai. La plus intéressante nouvelle est toujours celle des intelligences qu'a cherché à pratiquer l'ambassadeur persan, afin de soulever les Ameeris et les Sirdars contre les Anglais. Cet ambassadeur a été renvoyé chez lui avec une lettre polie, dans laquelle la cour de Kaboul exprime, avec regret, l'impossibilité où elle est de se prêter aux vues de la Perse. La lettre ajoute que si S. M. persane veut envoyer une armée pour opérer la conquête de l'Inde britannique, la cour des Afghans s'estimera fort heureuse de concourir à cette œuvre difficile, et qu'elle paiera volontiers tous les frais de l'expédition.

Quant à la Chine, nous avons appris que les préparatifs de l'évacuation de l'île de Chusan continuent, et que les habitants voient avec peine les Anglais au moment de les quitter. Beaucoup se sont enrichis sous la domination des Anglais, et ils craignent celle des mandarins, les gens du monde qui s'entendent le mieux à rançonner leurs administrés.

Le seul fait remarquable qui se soit récemment produit à Calcutta, c'est le pillage d'une boutique de joaillier dans le bazar de Burra. Cinquante à soixante individus armés ont pénétré dans cette boutique et l'ont complètement vidée. Dans leur retraite, les voleurs ont blessé ceux qui voulaient les arrêter et sont parvenus à se sauver.

Les nouvelles qu'on a reçues à Calcutta des districts à indigo sont, sans exception, très défavorables.

Le gérant responsable, B. MURAT.

On demande des ouvrières pour la couture. S'adresser à la Fabrique de Poupées, rue des Bouquetiers, n° 1, au 2e, près Saint-Nizier.

La vogue immense que s'est acquise en peu d'années la PATE DE GEORGÉ, pharmacien d'Epinal (Vosges), est fondée sur son efficacité contre les irritations de poitrine, les rhumes et les enrhumements. Elle se vend moitié moins que les autres par boîtes de 65 c. et 1 f. 25 c. dans toutes les meilleures pharmacies de Lyon, et principalement chez MM. LARDET, place de la Préfecture, 16, VERNET, place des Terreaux, 15, et à la pharmacie des Célestins; SAINT-ETIENNE, GARNIER-MARTINET, place de Foy; CHALON-SUR-SAÔNE, FOURCHER-MOSSEL, pharmacien; MACON, FAIVRE, confiseur, Grande-Rue, 36, et Genève (Suisse); ROUZIER, Grande-Rue, 1.

Bulletin de la Bourse de Paris du 21 septembre 1846.

La bourse a été aujourd'hui dans la plus grande agitation, et les consolidés ont éprouvé une nouvelle et forte baisse. Le 3 0/0 avait été fait avant l'ouverture à 83 75 à 85 38, et a ouvert au parquet à 81 75. Il est tombé d'abord avec rapidité à 83 45, puis il est remonté brusquement à 83 65. A partir de ce cours, il a fléchi graduellement, et a fermé au parquet à 85 25. Dans la coulée, il est resté à 83 30, mais plutôt offert que demandé. Les affaires sont très animées.

Divers bruits qui ont circulé sur les mariages ont été la principale cause de cette baisse.

Trois pour cent.....	83	»	Versailles (rive droite).....	»	»
Quatre pour cent.....	»	»	— (rive gauche).....	285	»
Quatre et demi pour cent.....	»	»	Paris à Orléans.....	1280	»
Cinq pour cent.....	118	15	Paris à Rouen.....	957	50
Emprunt de 1844.....	»	»	Rouen au Havre.....	715	»
Trois pour cent belge.....	»	»	Avignon à Marseille.....	»	»
Quatre 1/2 p. 0/0 belge.....	»	»	Strasbourg à Bâle.....	230	»
Cinq pour cent belge.....	»	»	Orléans à Vierzon.....	»	»
Cinq pour cent napoléon.....	»	»	Orléans à Bordeaux.....	565	»
Récépissés Rothschild.....	»	»	Amiens à Boulogne.....	»	»
Cinq pour cent romain.....	102	1/2	Montereau à Troyes.....	»	»
Trois pour cent espagnol.....	»	»	Chemin du Nord.....	720	»
Banque de France.....	3480	»	Dieppe et Fécamp.....	»	»
Comptoir d'Escompte.....	»	»	Paris à Strasbourg.....	50	»
Banque belge.....	»	»	Tours à Nantes.....	510	»
Caisse Lafitte.....	1210	»	Paris à Lyon.....	526	35
Obligations de Paris.....	»	»	Lyon à Avignon.....	490	»
CHÉMIN DE FER.			Bordeaux à Cette.....	472	50
Saint-Germain.....	»	»	Bordeaux à la Teste.....	»	»

Bourse de Lyon d'aujourd'hui 23 septembre.

CHEMINS DE FER.	COMPTANT.		LIQ. COURANTE.		LIQ. PROCHAINE.	
	4er cours.	dernier cours.	4er cours.	dernier cours.	4er cours.	dernier cours.
Avignon à Marseille	»	»	915	921 25	915 75	921 25
prime d. 10.	»	»	920	950	»	»
Paris à Orléans.	»	»	1272 50	1275	1273 75	1275
prime d. 10.	»	»	1280	»	»	»
Paris à Rouen.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Orléans à Vierzon.	»	»	627 50	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Bordeaux à Orléans	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Strasbourg à Paris.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Tours à Nantes.	»	»	»	»	»	»
prime d. 10.	»	»	»	»	»	»
Chemin du Nord.	»	»	715	721 25	»	»
prime d. 10.	»	»	722 50	726 25	735	»
Paris à Lyon.	»	»	515	521 25	520	522 50
prime d. 10.	»	»	525	»	530	»

Etude de M^e Darmès, notaire à Lyon, quai de Bondy, 165.

On demande à emprunter, en rente viagère, différentes sommes, jusqu'à concurrence de 20,000 fr., avec garantie hypothécaire sur des immeubles à Lyon d'une valeur de 70,000 fr. (3409)

A VENDRE

UNE USINE

Située à Châtel-Montagne (Allier).

Cette usine, destinée par sa construction à la filature du lin, a des dimensions très avantageuses et peut être exploitée par un grand nombre d'industries.

Le bâtiment est presque neuf, construit en maçonnerie et en bois de chêne. Il se compose d'un rez-de-chaussée et du premier étage. Sa longueur est de 50 mètres, et sa largeur de 11.

Deux moulins à farine en pleine activité, bien achalandés, et d'un bon produit, occupent une partie du rez-de-chaussée; le reste est divisé en une cuisine, deux chambres de maître et différentes pièces à l'usage des ouvriers, lorsque la filature de lin était en activité.

Le premier étage était occupé par les métiers à filer le lin; ces métiers font partie de la vente.

L'usine a une chute d'eau très puissante, alimentée par la Bèbre, qui dans les temps les plus secs fournit assez d'eau pour n'occasionner aucun chômage.

Deux chemins de grande vicinalité rendent faciles les communications de Châtel-Montagne avec Cusset et La Palisse. Une autre route en voie d'exécution les rendra bientôt faciles avec Roanne.

On vendra avec l'usine, en totalité ou en parties, dix hectares de prés ou terres contigus aux bâtiments. On vendrait à un prix beaucoup au-dessous de la valeur.

On s'adressera, pour les renseignements et pour traiter de l'achat, à M^{me} veuve Deroure, à Châtel-Montagne, propriétaire de l'usine. (968)

A REMETTRE, HOTEL DU NORD, A BESANCON.

Le propriétaire fait savoir que, pour cause de départ, il remettra ledit hôtel avec le mobilier, et donnera toutes facilités pour le paiement. (1508)

A VENDRE Superbe théâtre de société, avec tous ses décors et son matériel.

S'adresser chez M. Demolins, quai d'Orléans, 37, au 2e. (996)

A VENDRE Un fonds de restaurant bien achalandé, situé Grande-Rue de la Guillotière.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Demias, rue de la Reine, 22. (999)

AVIS Une administration désirerait trouver des employés.

S'adresser, de 8 à 9 heures, à M. Honoré, 14, rue St-Dominique, au 1er, chez le pelletier. (977)

EN VENTE

A la Librairie de CHARAVAY frères, quai de l'Hôpital, 99, et galerie du Grand-Théâtre.

DICTIONNAIRE NATIONAL,

OU GRAND DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, ouvrage classique rédigé sur un plan entièrement neuf; PAR BESCHERELLE AINÉ.

Deux volumes grand in-4° de 3,400 pages, à quatre colonnes, contenant la matière de plus de 200 volumes in-8°. — Au lieu de 80 fr., prix : 50 fr. (1533)

COMPOSÉ HYGIÉNIQUE CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX ET LEUR DÉCOLORATION

Du Docteur CARPANTIER, médecin et membre de la Société médicale de Paris.

L'auteur s'est livré à de nombreux travaux pour élaborer cette préparation, qui arrête spontanément la chute des cheveux. Les suifages qu'il a obtenus des membres du conseil médical de la capitale, qui ont examiné les substances médicamenteuses de son Composé, lui ont assigné une supériorité remarquable sur toutes les productions de ce genre. Il peut donc offrir le meilleur hygiénique connu jusqu'à ce jour. Un traité sur la maladie des cheveux est délivré à son dépôt, chez M. Colombard, parfumeur, rue Saint-Dominique, 16. (6132)

CESSION D'OFFICE.

A céder, avec des facilités pour le paiement, un office d'avoué près la cour royale de Nîmes. — Bonne clientèle.

S'adresser, à Nîmes, à M. Adolphe Planchon, avoué de 1^{re} instance, et à Lyon, chez M. Leguillier, avoué, rue des Marronniers, n° 1. (2692)

HOTEL A LOUER.

Cet établissement est situé au centre de la ville et possède depuis long-temps une nombreuse clientèle.

S'adresser à M. Morand, notaire, rue Saint-Dominique, 17. (995)

A LOUER par suite de décès, UN BEL APPARTEMENT rue du Gare, 9, au 2e. — Prix : 1,000 f.

S'adresser au concierge. (1528)

AVIS On a perdu, lundi dernier, un passeport au nom de M. Joseph ARIST, de Parme.

La personne qui l'aurait trouvé est priée de le rapporter au bureau du journal. (1001)

AVIS. Un jeune homme ayant fait un congé comme sous-officier comptable dans un régiment d'infanterie, désire trouver un emploi dans une maison ou dans une administration quelconque. Il est porteur de certificats attestant sa moralité.

S'adresser, par lettres affranchies, au bureau de la poste restante, à Lyon, par les initiales F. C. (1000)

POLITIS, FACTEUR DE PIANOS, Attaché jusqu'à présent à la maison Mongolier,

A son atelier actuellement cours Morand, n° 16, aux Brotteaux.

Les personnes qui voudront faire réparer leurs pianos par lui sont assurées d'être satisfaites. A dater de ce jour, on trouvera chez lui des pianos de rencontre en bon état et à prix fixe. (990)

A LOUER à la Noël 1846. — L'HOTEL DU COMMERCE, avec écurie et remise, rue Saint-Dominique, n. 16, près la place de Bellecour, à Lyon.

Cette maison subissant une restauration complète, le locataire jouira de tous les avantages que la disposition nouvelle des lieux, changements et embellissements ne peuvent manquer d'assurer à un établissement de ce genre.

S'adresser, pour les renseignements, à M. Couder, propriétaire, place Bellecour, n. 17. (4035)

ON DEMANDE des employés à appointements fixes et remises.

S'adresser, de neuf heures à deux heures, au Bureau des Publications Historiques, n° 9, à l'entresol, place de la Préfecture. (964)

SOCIÉTÉ DU PONT DE BEAUCAIRE.

MM. les actionnaires sont prévenus que le paiement du dividende échu le 1^{er} septembre est ouvert, à partir du 21 courant, chez MM. Jean Bon-toux et C^e, banquiers, port Saint-Clair, 19. (1530)

PROCÉDÉS-RUOLZ.

DÉSIR ET ARQUICHE, SEULS CONCESSIONNAIRES.

Fabrique et Magasin, rue Tramassac, 22. — Magasin, place des Terreaux, 19.

Couverts de tous genres argentés et en vermeil, imitant parfaitement l'or et l'argent; candélabres, lustres, réchauds, cafetières, théières, chocolatières, porte-bouteilles, plats ronds et ovales à filets et contours, plateaux unis et damasquinés, etc., etc., et en général tout ce qui concerne le service des maîtres d'hôtel, des cafetiers et des restaurateurs.

On remet à neuf les bronzes et les vieux plaqués. On expédie pour la France et l'étranger.

Bronzes et vases sacrés d'église en modèles très variés. (6300)

A VENDRE pour cause de maladie. —

rie et bonneterie, très bien achalandé, situé dans un des meilleurs quartiers de la ville.

S'adresser à M. Cornuau, rue Romarin, n. 11, au 3e, de trois heures à cinq heures du soir. (975)

COMPAGNIE DES MINES DE LA LOIRE.

A Paris, rue Grange-Batelière, 4;

A Lyon, quai de Retz, 28.

MM. les actionnaires sont invités à présenter leurs certificats d'inscription aux caisses de la Société, soit au siège social à Paris, soit à Lyon, suivant la nature des titres, à partir du 1^{er} octobre prochain, pour y toucher le montant de la répartition de vingt francs par action, à valoir sur l'exercice courant, autorisée par le conseil d'administration. (1525)

AVIS Le sieur BERNOUD, marchand de vaches, a l'honneur d'informer le public qu'il arrivera avec un bon convoi de vaches suisses le 28 ou le 29.

S'adresser, pour les voir, rue Neuve, aux Char-pennes, chez le sieur Bernoud. (981)

LE PHÉNIX DE LA CHEVELURE.

Arrêter la chute des cheveux, les faire repousser aux personnes chauves depuis grand nombre d'années, quelle que soit la cause de leur chute, faire disparaître les pellicules si funestes à la chevelure, telles sont les propriétés de cette Pommade, composée de rhum, de quina et autres fortifiants. Incomparable à toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour, et sa supériorité ayant donné lieu à un grand nombre de contre-façons, on ne saurait assez prévenir les consommateurs de ne pas la confondre avec toutes ces pommades sous le nom de *pommade au rhum* et autres, qui ne sont que charlatanisme, et de n'ajouter foi qu'aux pots: LE PHÉNIX DE LA CHEVELURE, accompagnés d'un prospectus portant la signature de BERLE, coiffeur, place des Terreaux, 17, à Lyon, qui depuis dix ans en a le dépôt général.

On trouve également chez le même un grand dépôt de GANTS JOUVIN et de toute la Parfumerie fine de Paris. (985)

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES, Dartres, gales, rougeurs, goutte, rhumatismes, ulcères, écoulements, pertes les plus rebelles, et de toute étreinte ou vice du sang des humeurs, Par le Sirop dépuratif végétal de Salsepareille et de Séné.

Extrait du Codex medicamentarius, approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie, PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère.

Prix : 5 fr. le flacon.

S'ADRESSER, A LYON, A LA PHARMACIE Rue Palais-Grillet, n. 23.

LYON. — IMPRIMERIE DE BOUR FILS. Rue de la Poulallerie, 19 & 21